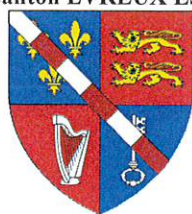


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	14
- En exercice	14
- présents	11
- votants	14
- absents	3
- exclus	0

Date de convocation :

07 mai 2025

Date d'affichage :

07 mai 2025

Date de réunion :

20 mai 2025

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 20 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai à dix-huit heures trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA

Absents excusés :

Joël BUCAILLE
Annick DELARUE

Stéphane PETROZ

Procurations :

Joël BUCAILLE à Philippe ALLAIN
Annick DELARUE à Chantal SAGALA
Stéphane PETROZ à Hélène MOINET

Objet : Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif à la gestion de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie pour les exercices 20219 et suivants

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-29 et L 5211-1

Vu le code des juridictions financières, et notamment l'article L 243-8

Vu le courrier de la Chambre régionale des comptes daté du 18 février 2025

Considérant qu'entre les mois de février et de juillet 2024, une procédure de contrôle contradictoire a été conduite par la Chambre régionale des comptes de Normandie sur les comptes et la gestion de la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie (EPN) pour les exercices 2019 à 2023

Considérant qu'au terme de ce contrôle, par courrier du 20 décembre 2024, la Chambre régionale des comptes a adressé son rapport d'observations définitives au Président d'EPN en l'invitant à faire part de sa réponse dans le délai d'un mois.

Considérant que le rapport d'observations définitives auquel est jointe la copie de la réponse d'EPN, a été enregistrée au greffe de la Chambre le 17 février 2025

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250520-2025_DELCOM008-DE

Considérant que lors de la séance du Conseil communautaire du 01 avril 2025, le Président d'EPN a porté à la connaissance des conseillers communautaire ledit rapport d'observations définitives afin d'en débattre.

Considérant le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes et sa réponse.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'en application des dispositions de l'article L. 243-8 du Code des juridictions financières, il appartient aujourd'hui à chaque Maire des communes membres d'EPN de présenter ce rapport à son conseil municipal dès sa plus proche réunion, étant précisé que ce rapport « faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat »

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la synthèse du rapport d'observations définitives jointe à la présente délibération

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité **(la majorité ou à l'unanimité) :**

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

PREND ACTE de la tenue d'un débat portant sur le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif aux comptes et à la gestion de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie, pour les exercices 2019 à 2023 et de sa réponse.

PREND ACTE dudit rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250520-2025_DELCOM008-DE